

(22/03/12) Un article déjanté du Canard Enchaîné du 21 mars. A déguster.

>> Lire l'article (PDF 1 page)

Surlignage par nos confrères de Next-Up et de Robin des Toits.

Ils sont fous, forcément, ces « électrosensibles », qui se disent allergiques au wiFi, au téléphone portable. Et parfois même au courant électrique. Ils se plaignent de céphalées, d'étourdissements. « Au début c'est léger, puis après ça s'aggrave, on ne supporte plus », raconte l'un d'entre eux. « Les médecins ? Ils nous disent : "On ne eut rien pour vous." » Et puis ? Rien. En France, la maladie des ondes, ça n'existe pas.
L'étude lancée le 14 février par l'hôpital Cochin prouvera-t-elle le contraire ?

Dès les années 80, en Suisse, en Suède, des études sont menées pour évaluer l'impact des ondes sur le biologique. Certaines d'entre elles prouvent un impact des radiofréquences sur le vivant.

En 2005, l'OMS reconnait l'existence de l'hypersensibilité électromagnétique, ses symptômes (rougeurs, céphalées, troubles du sommeil), sans se prononcer sur son origine. Suffisant pour que certains pays, comme en Allemagne, la maladie soit reconnue. Mais pas en France. L'Agence française de sécurité sanitaire estime pourtant la prévalence de cette maladie à 1 à

2% de la population. Que fait-on pour eux ? « Certains d'entre nous se sont fait enfermer en hôpital psy », dénonce un membre du Collectif des électrosensibles de France. C'est dans la tête, on vous dit...

En 2009, la ministre Roselyne Bachelot promet une « grande étude » sur l'électrosensibilité. Laquelle vient d'être présentée par le professeur Dominique Choudat, chef du service de pathologie professionnelle de l'hôpital Cochin, lors d'une conférence portant sur l'intolérance aux champs magnétiques. Pendant un an, des électrosensibles seront accueillis dans 24 centres de soins, où ils seront « écoutés », et où on leur demandera de se balader avec un dosimètre pour mesurer les ondes durant une semaine. Présents à la conférence, certains électrosensibles se disent « contents d'être entendus ».

Sauf que, très vite, ils vont déchanter. D'abord parce qu'il n'y aura ni analyses biologiques ni relevés d'IRM. Embêtant, disent-ils, pour une étude épidémiologique.Ensuite, parce qu'aucun groupe témoin contradictoire n'est prévu, ce qui rend impossible toute validation scientifique. Enfin parce que le professeur Choudat, par ailleurs consulté dans le cadre d'un rapport parlementaire où il assimile l'électrosensibilité à une réaction de « défense » mentale sans relation avec les ondes reçues (!), ne s'est pas contenté de présenter l'étude. Il a ensuite donné la parole à un sociologue, Gérald Bronner, qui a insisté sur la dimension « mythique » de la maladie des ondes. Puis une psychiatre a présenté la thérapie comportementale comme une réponse médicale à cette « déviance » psychique. Enfin, une journaliste a conclu en dénonçant la « mode » de l'électrosensibilité dans les médias...

Et le professeur Choudat d'applaudir, sous les yeux d'un ancien membre du conseil d'administration de Bouygues (tiens !), assis au premier rang, le professeur Aurengo.

Lequel, pur hasard, est membre, tout comme le sociologue Bronner, de l'Association française pour l'information scientifique (Afis). Laquelle milite pour dénoncer certaines « contre-vérités scientifiques », comme l'utilité de l'agriculture biologique, la psychanalyse, le présupposé danger des OGM et du nucléaire... et l'électrosensibilité .

Pour le collectif de électrosensibles, c'est clair : cette étude, attendue, a « déjà écrit son résultat ». A savoir que les électrosensibles sont bons pour l'asile. « Pas mal d'entre nous ont peur de participer à l'étude de peur de se retrouver en psychiatrie », témoigne l'un d'entre eux, que l'on appellera Martin. Avant de se retrouver en invalidité, Martin était ingénieur dans le nucléaire. Il gagnait bien sa vie, ne se posait pas de questions.

Aujourd'hui, il est furieux : « Tout ce qu'on veut, c'est juste comprendre. Le job des scientifiques, c'est de faire des analyses, pas d'obéir à des lobbys, non ? »

Ah, ces électrosensibles, de vrais paranos...

J.C

NB : le Pr Aurengo était conseiller scientifique de Bouygues Télécom et non administrateur. Il est en revanche administrateur d'EDF.